



Associations
nos énergies !

Le 20 avril 2010

Relevé de décision du mardi du 6 avril 2010

Présents :

Elus :

Benoit Logre : Adjoint au maire en charge des Politiques Sociales, Petite Enfance : nouveaux modes d'accueil et relais assistantes maternelles, Contrat de ville et soutien à la parentalité.

Jean.Louis Querbes : président du conseil de quartier

Equipe d'animation :

Samira Benbourahala, Michèle Boisson, Nouredine Kaddouri,

Administration :

Nathalie Incorvaia : coordonnatrice du quartier

Invités : Madame Véronique Le Bihan, élue à la propreté, déchets, ordures ménagères et tri sélectif, lutte contre les dépôts sauvages, gestion de l'eau et nouveau contrat d'affermage, campagnes de communication et de sensibilisation sur la salubrité et l'hygiène publiques.

Monsieur Henri Clément, directeur de l'unité territoriale propreté et cadre de vie.

et Monsieur Wilfried Serisier, représentant des parents d'élèves.

Ordre du jour :

- **Point sur les changements d'organisation concernant la collecte des déchets avec la participation de Madame Véronique Le Bihan et Monsieur Clément.**
- **Un point sur la vie de chaque commission de l'équipe d'animation du quartier**
- **Un point sur l'Observatoire des engagements et sur le mouvement des parents d'élèves se rajouteront à l'ordre du jour annoncé**
- **Questions diverses**

Jean Louis Querbes présente l'ordre du jour.

Mme Le Bihan retrace un historique des actions en 2009 : deux points forts sont à rappeler sur cette année, en début d'année une mobilisation de l'ensemble des acteurs sur la ville et sur Plaine Commune, et en novembre 2009 « les premières assises de la propreté » avec la réalisation d'un baromètre de la propreté qui reviendra chaque année.

Ces assises ont permis de montrer le travail des agents. Nous avons défini avec les services un plan d'actions, avec des investissements dans un nouveau mobilier urbain commun aux 8 villes (entre autre l'achat de nouvelles poubelles). Le changement de prestataire début 2010 a permis une économie réalisée sur la prestation d'une balayeuse le week-end de 16h à 22h dans certains endroits stratégiques (avenue J. Jaurès pour ce quartier).

D'autre part les nuisances occasionnées par les déjections canines vont être verbalisées prochainement. Après une campagne de mobilisation et l'installation de 20 toutounettes sur la ville (mise à disposition de sacs).

Les verbalisations contre les dépôts sauvages augmentent, passant de 41 en 2007 à 125 en 2009. La collaboration avec la Police Municipale et les agents assermentés de Plaine Commune porte ses fruits. Un arrêté municipal va être pris pour permettre l'intervention des services sur l'espace privé, pour un traitement plus uniforme de lutte contre les dépôts sauvages.

Une campagne de communication va être lancée pour appeler à plus de civisme, et une exposition sur le tri sélectif va tourner d'avril jusqu'en juin.

Un réseau de référents propreté vient d'être mis en place sur toute la ville.

Jean Louis Querbes affirme que chaque membre de l'équipe d'animation est un relais important contre les nuisances récurrentes constatées autour de chez eux, même si c'est lui qui centralise avec la coordonnatrice les suivis, l'équipe dans son ensemble est partie prenante de la démarche.

Une habitante se sent aussi investie dans ce rôle, elle prend régulièrement des photos et transmet, elle insiste sur un problème récurrent d'hygiène publique « les crachats », déjà évoqué aux assises, avec en prévision une communication avec des pictogrammes.

Véronique Le Bihan parle d'un travail de longue haleine : on ne peut pas tout lancer en même temps, mais cela fait partie des priorités repérées par Plaine Commune.

D'autres remarques portent l'attention sur l'occupation des trottoirs par différentes marchandises, surtout les mégots devant les nombreux débits de boissons du quartier depuis l'interdiction de fumer.

Benoît Logre redonne les grandes lignes de la Charte de mobilier Urbain élaborée par le service Commerce qui est passée dernièrement au Bureau Municipal. Cette charte co-signée entre les commerçants et la ville établit des règles :

- Etalage de qualité
- Normes esthétiques
- Nettoyage de son pas de porte
- Plus de bouteilles de gaz...

Elle appelle de nouveaux comportements, car si on ne peut pas tout interdire, un effort de réglementation est nécessaire en collaboration avec les commerçants, la répression pouvant être utilisée dans un second temps.

Monsieur Clément précise qu'aucun étalage sur la voie publique n'est permanent, l'autorisation préalable des services est toujours précaire et renouvelable chaque année. Il revient sur le nouveau marché public contracté depuis le 1er janvier 2010, ce n'est plus Véolia mais la Seita qui collecte les ordures ménagères. Cela reste Véolia pour les encombrants et les contenaires enterrés. Il y a eu quelques petits dysfonctionnements dus à un changement d'habitude mais nous avons beaucoup gagné en clarté : pour cette collecte la ville est divisée en deux, l'est et l'ouest, les premiers lundis (ouest) et mardis (est) de chaque mois.

De plus sur Aubervilliers les habitants bénéficient d'une déchetterie gratuite sur présentation d'une facture prouvant la domiciliation sur la ville. Pour tous les objets D3E (frigo, électroménager...) les commerçants ont l'obligation de reprendre les appareils usagés. Des négociations sont en cours avec les bailleurs et les syndicats de copropriété, le service propreté intervient ponctuellement mais ne pourra pas le faire partout et toujours. **Allo Agglo n° 0 800 074 904** reste à la disposition des habitants pour toute demande d'explication ou d'intervention sur l'espace public. La loi va plus vite que nos mentalités, l'exposition itinérante en ce moment explique bien cela.

Pour la collecte du verre en apport volontaire on a perdu en qualité de service pour certains endroits collectifs, mais de nouveaux contenaires vont être installés fin avril. Il ne faut pas hésiter à signaler quand les bacs sont pleins, la collecte se fait tous les 15 jours mais on peut affiner. Véronique Le Bihan explique qu'il faut changer nos habitudes dans une volonté d'économies. Plus tard nous serons amenés à encourager ces changements, car les taxes seront moins importantes pour ceux qui trient, mais nous n'en sommes pas encore là.

Un groupe d'habitants se félicite des efforts de la balayeuse le week-end sur l'avenue J. Jaurès, mais signale des problèmes de bris de glaces systématique le week-end rue de la motte.

Une prochaine exploration du quartier et de ces points noirs est en préparation avec la commission cadre de vie, il y en a déjà eu deux : « en se promenant à pied, on voit beaucoup de choses », explique Samira Benbourahala. La commission s'est réunie une fois pour le suivi des travaux notamment sur l'espace Michaux et se félicite du traçage de deux nouveaux passages piétons souhaités depuis longtemps. Un apéritif inaugural est prévu le soir de la fête des voisins le vendredi 28 mai. Pour l'allée du Château la résidentialisation avance et procure un mieux être sensible.

Une habitante s'insurge sur le vandalisme qui cible les nouveaux travaux et se plaint de la passivité des forces de l'ordre. Même si un soulagement est à noter depuis le début des travaux, les saccages se multiplient. Un certain découragement est exprimé devant ces comportements.

Benoît Logre souligne les avancées en termes de ré-appropriation de l'espace public avec l'aménagement de la place Michaux. France Habitation s'est impliquée, ils seront à nouveau sollicités ainsi que les forces de l'ordre. C'est au moment où les choses bougent qu'il peut y avoir quelques réactions mais les élus et les services sont aux côtés des habitants et restent mobilisés.

La commission animation et soirées solidaires s'est associée à la commission « mémoire vive » pour proposer deux initiatives en avril et en mai :

- Le vendredi 16 avril autour d'une projection/discussion aux Laboratoires d'Aubervilliers (21 rue Lecuyer) sera lancé un appel à témoin du projet « Biographie du quartier ».

- Mardi 25 mai un repas de quartier dans le cadre de la fête des voisins sera organisé grâce à un dossier FIL, le repas sera offert. Vous êtes invités à participer en amenant une boisson et surtout un souvenir (objets, anecdotes, documents) pour alimenter le projet mémoire vive. De plus ce repas permet de réinvestir un square calme et sans circulation, ouvert à tous mais très peu fréquenté.

Jean Louis Querbes qui anime cette commission avec Julien Guerin et Naïma Akkar, défend l'idée qu'il faut travailler avec les anciens, aller recueillir leurs paroles jusque dans les maisons de retraite.

Nordine Kaddouri nous fait un point sur la première réunion de « l'Observatoire des engagements », une nouvelle instance pour faire vivre la démocratie participative. Nous y avons deux représentants Jean Louis Querbes comme président de l'équipe d'animation Paul Bert et Nordine Kaddouri en tant que président du Conseil Consultatif pour la Citoyenneté des Résidents Etrangers présenté au dernier Conseil.

Cette nouvelle instance se veut un outil d'évaluation des politiques publiques, elle sera chargée d'observer l'état d'avancement du contrat d'engagement souscrit par la nouvelle équipe municipale en 2008. Les modalités précises sont encore à définir, mais un chargé de mission a été recruté, Abdel Djermoune, qui travaille en mairie pour faire vivre ce nouveau dispositif dont les citoyens doivent s'emparer.

Un échange autour des objectifs permet de préciser que ce n'est pas un contrôle mais bien une instance supplémentaire qui permet aux citoyens d'interpeller les élus sur leurs engagements. De la même manière l'équipe d'animation du quartier peut interpeller le conseil municipal pour un point précis inscrit auparavant à l'ordre du jour.

Wilfried Serisier nous rend compte de la mobilisation des parents d'élèves, au coté des enseignants pour dénoncer la réduction des dépenses publiques, et la dégradation qui s'en suit pour l'éducation en général. En témoigne la fuite des collégiens de Jean Moulin malgré les efforts de réhabilitation programmés par le Conseil Général. Le mouvement dénonce également la dégradation des conditions d'enseignement en 2010 avec 80 000 postes supprimés et affirme que les caméras de surveillance ne peuvent pas remplacer le besoin de médiation humaine induite par le manque de surveillants, d'infirmières, d'assistantes sociales. D'autre part les conditions d'enseignement par des stagiaires (testé actuellement) avec deux enseignants en même temps (un étudiant faisant classe en présence d'un professeur confirmé) sont jugés comme anti-pédagogiques. Une manifestation a eu lieu sur la ville avec 300 personnes, une délégation reçue par le Maire a permis d'inscrire la construction d'un 6^{ème} collège dans le prochain Plan Local d'Urbanisme. Les parents d'élèves demandent le soutien des habitants pour réclamer plus de moyens pour un enseignement qualitatif pour tous.

Deux informations sont données pour clore le conseil :

- La restitution de **l'Evaluation Sociale Partagée** à laquelle nombre d'entre vous ont participé, se tiendra **vendredi 7 mai à 19h à l'école Anne Sylvestre** en présence des élus de quartier et de monsieur le maire.
- **Un carnaval pour les maternelles** à l'échelle de la ville s'organise le **mardi 5 mai**, rendez-vous à 14h au square Stalingrad pour un bal des enfants. Voir avec la boutique pour les points de rendez-vous, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour encadrer le défilé.